

Point 19 : REGIE FONCIERE. Barvaux. Acquisition immeuble Delfosse. Projet d'acte.

Synthèse explicative

Notre Régie Foncière, dans le cadre de ses prérogatives est amenée à acquérir certains biens.

Celui qui occupera le conseil communal dans le cadre de ce point se justifie par la mise en œuvre du plan communal de mobilité de Barvaux/O et de l'amélioration de la mobilité et de la circulation dans le village.

Après avoir expertisé le bien et s'être entendu avec les vendeurs, la procédure demande que le Conseil communal approuve le projet d'acte.